

MANUEL **PROVOX**
2023-2024



ENSEMBLE POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

PROVOX ANIMÉ PAR LE



Soutenu
par



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité





I. INTRODUCTION

Edito Politique	P.4
Le Dialogue UE Jeunesse	P.5
Une chronologie de la campagne	P.6
La thématique de la campagne.....	P.8
A quoi sert le manuel ?	P.9

II. PLAIDOYER

Thématique 1 : Accès aux soins pour tou-te-s.....	P.10
Thématique 2 : Accès aux droits sociaux	P.14
Thématique 3 : Accès aux loisirs	P.18
Thématique 4 : Accès à la formation et aux opportunités d'emploi	P.22
Thématique 5 : Favoriser le rôle des travailleur-se-s de jeunesse.....	P.26
Thématique 6 : Combattre les attitudes et la culture discriminatoires... P.30	

III. INFORMATIONS PRATIQUES

Les membres du GNT	P.34
Les contacts.....	P.35



Dans des sociétés où se creusent les précarités et les inégalités et en proie aux idées des extrêmes droites, en France comme en Europe, il est nécessaire d'œuvrer à la réalisation des droits de tou-te-s les jeunes, et de déconstruire les mécanismes de discriminations.

Ces mécanismes sont multiples, et touchent les jeunes de manière variable, certain·e-s faisant face à plusieurs inégalités simultanées. Promouvoir des sociétés inclusives, tel que le prévoit l'objectif européen de jeunesse #3 de cette campagne, implique de reconnaître ces inégalités et de les aborder de manière intersectionnelle, en prenant en compte leurs répercussions sur les parcours, les conditions de vie et d'existence des jeunes, notamment de celles et ceux qui sont les moins advantagé·e-s. Cela signifie également reconnaître la responsabilité d'un système, en France comme en Europe, qui perpétue des inégalités qui affectent particulièrement les jeunes.

Cette 10^e campagne de Dialogue de l'Union Européenne en faveur de la Jeunesse a été l'occasion de réfléchir et de co-construire ensemble, jeunes et décideur·se-s politiques, des recommandations et des pistes d'actions concrètes pour assurer que chacun·e ait les moyens de se réaliser. Une attention particulière a été portée aux jeunes des trois océans : La Réunion, la Martinique, La Guadeloupe et la Polynésie, que nous remercions, et qui ont permis d'illustrer les nombreuses difficultés auxquelles sont confronté·e-s les jeunes aujourd'hui : coût de la vie, précarité, accès à l'emploi et à la formation. Ces enjeux nous rappellent l'urgence de construire des sociétés inclusives capables de réduire les inégalités entre les jeunes et les territoires, comme l'ont souligné les récents événements en Martinique et en Nouvelle-Calédonie.

Dans ce Manuel vous trouverez les pistes d'actions construites par les jeunes français·e-s et les éléments de résolution européenne adoptée à l'issue de cette 10^e campagne. Il s'agit désormais de les porter collectivement à toutes les échelles afin d'atteindre une société réellement inclusive pour tou-te-s les jeunes, leur permettant de se projeter, de s'engager, de rêver, d'avoir les moyens d'agir sur leur présent et de construire leur futur.

Timothée Brun
Co-président du Cnajep
Vice-président Commission
« Politiques Jeunesses »

Clotilde Garnier
Vice-Présidente Commission
« Politiques Jeunesses »

Antoine Chabal
Vice-président Commission
« Europe-international »

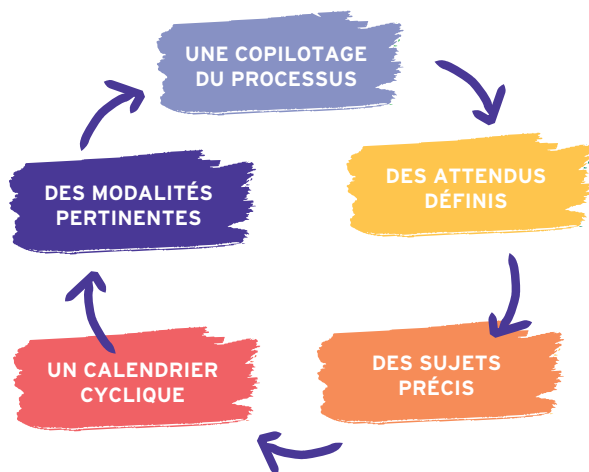
LE DIALOGUE DE L'UE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE



Au niveau Européen

Le Dialogue Structuré est une méthode conçue pour renforcer l'efficacité des politiques publiques en favorisant un dialogue actif entre les citoyen-ne-s, la société civile et les décideur-se-s tout au long de la conception, la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques. **Cette méthode repose sur cinq principes fondamentaux, interdépendants, qui sont essentiels pour garantir un engagement total de toutes les parties prenantes et aboutir à des résultats politiques concrets :**

*On parle de
5 ingrédients*



Institutionnalisée à partir de 2011 par l'Union européenne, cette méthode a été principalement appliquée dans le domaine de la jeunesse. **C'est ainsi qu'est né le Dialogue de l'UE en faveur de la Jeunesse**, un cadre permettant aux jeunes et aux décideur-se-s de co-construire les politiques européennes

en matière de jeunesse. Le Dialogue UE Jeunesse ne se limite donc pas à une simple consultation des jeunes mais constitue un réel processus de participation citoyenne des jeunes. **Pour cela, il vise à produire un résultat concret : l'adoption d'une résolution par le Conseil de l'Union européenne.**

Ce processus s'articule autour de trois grandes étapes, rythmées par les Conférences européennes de la jeunesse, et s'étend sur une période de 18 mois. Chaque campagne de Dialogue UE Jeunesse s'appuie sur un ou plusieurs des 11 Objectifs européens pour la jeunesse, qui orientent les discussions, les objectifs et les actions menées.



Au niveau National

Pour animer ce processus et adapter les campagnes aux réalités de chaque État membre, chaque pays dispose d'un Groupe National de Travail. Ce groupe réunit, au minimum, le Conseil National de la Jeunesse, le ministère en charge des questions de jeunesse, et l'Agence Erasmus+ du pays concerné.

En France, c'est le Cnajep qui, en tant que Conseil National de la Jeunesse, coordonne les campagnes du Dialogue UE Jeunesse. Afin de mieux s'approprier le processus, le Groupe National de Travail français a décidé de lui donner une identité spécifique, appelée **Provox**. Ainsi, les campagnes du Dialogue UE Jeunesse en France sont connues sous le nom de « campagnes Provox ». Lors de la 10^e campagne, 36 organisations de jeunesse se sont jointes à ce groupe de travail pour contribuer au processus.

La chronologie de la campagne

PHASE DE CONSULTATION
SEPTEMBRE À JANVIER

JUILLET
Lancement de la campagne

21 SEPTEMBRE
Atelier de consultation co-construit avec



CRAJEP
POLYNÉSIE

20 OCTOBRE
Atelier de consultation au Congrès de l'Anestaps



8-9 DÉCEMBRE
Atelier de consultation au Festival de

la Pédagogie Européenne avec



JEUNES
EUROPÉENS
FRANCE

2023

20 SEPTEMBRE
Atelier de consultation co-construit avec



1^{ER} AU 4 OCTOBRE
ALICANTE, ESPAGNE
1^{ÈRE} CONFÉRENCE
EUROPÉENNE DE
LA JEUNESSE

31 OCTOBRE
Atelier de consultation co-construit avec



MARTINIQUE

16 DÉCEMBRE
Atelier de consultation co-construit avec



16 DÉCEMBRE
Atelier de consultation lors de la Rencontre régionale - Ile de la Réunion avec



18
MOIS

PHASE DE MISE
EN OEUVRE
FÉVRIER À NOVEMBRE



5 ET 6 JUILLET
RENNES, BRETAGNE
FESTIVAL
PROVOX

25 NOVEMBRE
Adoption de la résolution
européenne finale



2024

2 AU 5 MARS
GAND, BELGIQUE
2^{ÈME} CONFÉRENCE
EUROPÉENNE DE
LA JEUNESSE

5 JUILLET
Rencontre
régionale
Bretagne



7 AU 10 SEPTEMBRE
BUDAPEST, HONGRIE
3^{ÈME} CONFÉRENCE
EUROPÉENNE DE
LA JEUNESSE

9 DÉCEMBRE
Évènement de clôture
de la campagne



La campagne ENSEMBLE POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

La campagne « Ensemble pour une société inclusive » a permis de répondre à l'Objectif européen pour la jeunesse n° 3 **Sociétés Inclusives**. Cet objectif vise à « Permettre et garantir l'inclusion de tou·te·s les jeunes dans la société ». Notion galvaudée et souvent vague, l'inclusion repose pourtant sur des fondements primordiaux, tels que la non-discrimination, l'égalité des chances, l'accessibilité, entre autres, afin d'assurer aux jeunes des conditions de vie et d'existence dignes.

La réflexion s'articule
autour de 6 sous thématiques :



**ACCÈS
AUX SOINS
POUR TOU·TE·S**



ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX



ACCÈS AUX LOISIRS



**ACCÈS
À LA FORMATION ET
AUX OPPORTUNITÉS
D'EMPLOI**



**FAVORISER LE RÔLE
DES TRAVAILLEUR·SE·S
DE JEUNESSE**



**COMBATTRE
LES ATTITUDES
ET LA CULTURE
DISCRIMINATOIRES**



**Les objectifs
Européens
pour la jeunesse**

**#3
Sociétés Inclusives**



Rendre possible et
assurer l'inclusion de tous
les jeunes dans la société

Ces 6 sous-thématiques sont issues de la phase de consultation qui a duré 4 mois. 7 ateliers rassemblant environ 160 jeunes et un sondage en ligne de plus de 1800 répondant·e·s ont permis de relever des tendances d'opinion des jeunes sur ces sujets.

Ensuite, la phase de mise en œuvre a débuté. L'évènement phare de la campagne, le Festival Provox, a permis de faire émerger 12 propositions écrites par les jeunes français·e·s. Ces propositions ont été approfondies lors de débats régionaux et de rencontres locales. Vous les retrouverez dans chacune des parties.

A quoi sert le manuel ?

COMMENT S'ORGANISE LE MANUEL ET À QUOI IL SERT ?

Le Manuel rassemble l'ensemble des ressources et des propositions développées au cours de cette 10^{ème} campagne. Il sert de référence pour consolider les connaissances accumulées sur le sujet et poursuivre les débats. **L'objectif principal du Manuel est de lancer un travail de plaidoyer.**

Le plaidoyer est un processus collectif et réfléchi visant à provoquer des changements directs, par exemple dans les politiques publiques, mais aussi des changements indirects, comme l'évolution des représentations ou des opinions du grand public.

Pour structurer ces efforts, le Manuel est divisé en **6 thématiques**, chacune étant agencée de manière structurée.

- Chaque section commence par une page d'introduction qui présente la thématique et la recontextualise à l'aide de chiffres et d'informations recueillies lors de la phase de consultation.
- Ensuite, une double page est dédiée à chaque thématique, organisée de manière suivante :

Avoir un angle d'attaque et prendre le sujet par une problématique

Connaître le contexte politique et identifier ce qui a déjà été fait sur le sujet afin de l'améliorer ou le supprimer

...rs administratives, manque d'accès à l'information, non-recours : comment assurer un parcours de soin facile d'accès pour tous-te-s les jeunes ?

Les propositions des jeunes français-e-s

✓ Une meilleure connaissance des parcours de soins

- 1 Simplifier et améliorer la lisibilité des procédures administratives et renforcer l'éducation à la santé afin de garantir l'égal accès aux soins pour tou-te-s.

✓ Des politiques publiques adaptées

- 2 Faire de la santé mentale une priorité dans les politiques publiques.

Concrètement, comment faire ?

À L'ÉCHELLE NATIONALE

Mettre en place des actions et des outils de prévention, de sensibilisation et d'accès aux soins pour les jeunes, qui se dérouleraient tout au long du cursus scolaire.

À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Promouvoir la sensibilisation et les actions en lien avec la santé mentale à travers des initiatives collectives et citoyennes comme des groupes de paroles, par le biais d'associations, dans des sphères formelles ou informelles.

À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Centraliser les informations en santé à échelle européenne, sur un site dédié, et favoriser l'apprentissage par les pairs et le partage de pratiques.



CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE *

Renforcer la coopération transfrontalière et les instruments de l'UE dans le domaine de la santé mentale et physique en encourageant la recherche sur la santé mentale, en développant des méthodes communes de suivi et de prévention pour les territoires moins développés, et en partageant les bonnes pratiques concernant l'expansion des services de santé mentale dans les zones rurales et éloignées.

* Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil sur la création d'opportunités locales pour les jeunes vivant dans les zones rurales et éloignées, Bruxelles, le 25 novembre 2024



CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ



MonPsy
Créée en avril 2022, la plateforme « MonPsy » permet aux Français-e-s de bénéficier de huit consultations gratuites auprès de psychologues libéraux dès l'âge de trois ans à condition d'être orienté-e par un-e médecin. Ce médecin peut être le médecin traitant ou de la patient-e ou tout autre médecin impliqué dans son suivi (médecin hospitalier, services universitaires).



Santé sexuelle et reproductive
Depuis le 1^{er} septembre 2024, les moins de 26 ans peuvent se faire dépister gratuitement sans ordonnance pour quatre infections sexuellement transmissibles, en plus du VIH qui était déjà remboursé auparavant (source : projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2023).

Depuis 2022, la contraception est gratuite

Des pistes d'actions concrètes, à échelles nationale et européenne



CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ



FACE
Fédération des Associations Générales Etudiantes
Le jeu "Sexe & Chocolat" est un jeu de questionnements et d'échange à déployer dans le cadre d'animations et de sessions de formation à la prévention. Un jeu qui sollicite les connaissances et opinions en matière d'IST entre les participant-e-s, sous l'animation du Maître du jeu et d'un-e professionnel-le de santé.



Avoir une proposition politique forte co-construite par un processus reconnu pour plus de légitimité

Identifier ce qui se fait déjà pour s'appuyer sur des initiatives existantes, trouver des partenaires ou s'inspirer

S'appuyer sur la résolution européenne du cycle afin de démontrer la légitimité de ce que nous portons

Vous pouvez retrouver le site interactif du manuel : www.manuel-provox-2024.com

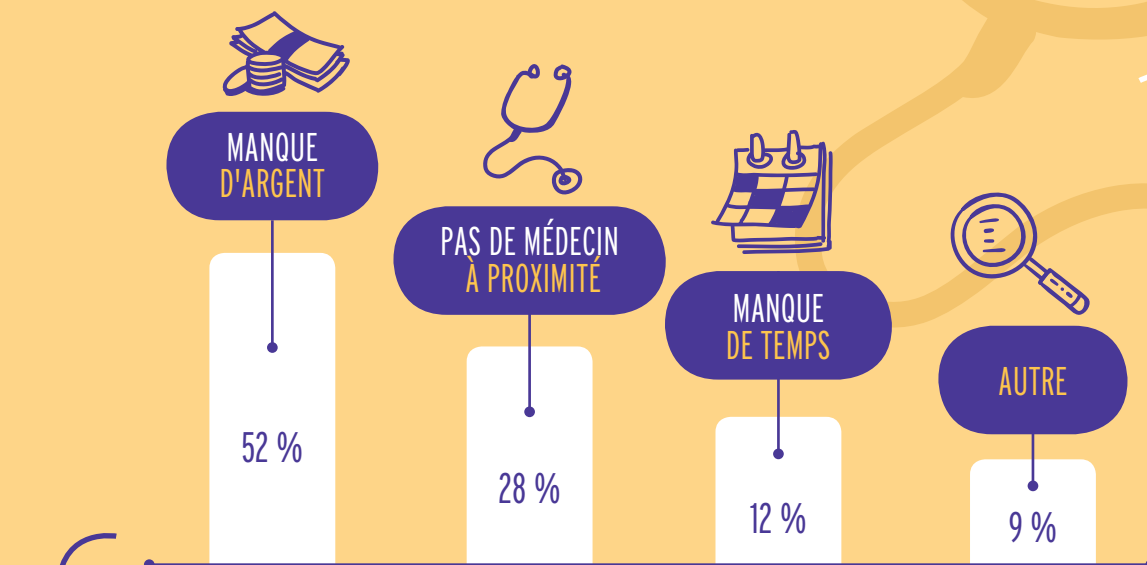
An illustration of a doctor with red hair, wearing a white lab coat and red pants, using a stethoscope to examine a patient with dark skin, wearing a red sweater and orange pants. They are standing on a yellow ground with stylized plants in shades of blue, orange, and red.

ACCÈS AUX SOINS POUR TOU·TE·S

La santé et la santé mentale des jeunes en France représentent des enjeux cruciaux dans notre société contemporaine. Le système de santé est parfois difficilement accessible ou insuffisamment adapté aux besoins spécifiques des jeunes. Les politiques sociales et économiques jouent également un rôle, car l'insécurité financière et les inégalités peuvent exacerber les problèmes de santé mentale ou de non-recours aux soins.

L'ENQUÊTE PROVOX* CE QUE PENSENT LES JEUNES

LES OBSTACLES À L'INCLUSION :



52%

Plus de la moitié des jeunes sondé-e-s estime que si certain-e-s jeunes **ne se font pas soigner c'est par manque d'argent.**

ILS RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS ADMINISTRATIVES

La majorité des jeunes sondé-e-s dit que le **territoire est assez hétérogène en matière d'accès aux soins** et pour certain-e-s, ce sont aussi les **difficultés administratives** pour remplir certains documents et le manque d'information qui agissent comme un frein à l'accès aux soins.



* Données issues de la phase de consultation Provox

Lourdeurs administratives, manque d'accès à l'information, non-recours : comment assurer un parcours de soin facile d'accès pour tous·te·s les jeunes ?



Les propositions des jeunes français·e·s

✓ Une meilleure connaissance des parcours de soins

- 1 Simplifier et améliorer la **lisibilité des procédures administratives** et renforcer l'**éducation à la santé** afin de garantir l'égal accès aux soins pour tou·te·s.

Concrètement,
comment faire ?



À L'ÉCHELLE NATIONALE

Utiliser les outils de l'éducation populaire ainsi que les plateformes numériques afin de diffuser du contenu sous formats « publicitaires ». Aussi, utiliser les réseaux sociaux comme Tik Tok en créant un TikTok national pour relayer les informations de santé.



À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Centraliser les informations en santé à échelle européenne, sur un site dédié, et favoriser l'apprentissage par les pairs et le partage de pratiques.

✓ Des politiques publiques adaptées

- 2 Faire de la **santé mentale une priorité** dans les politiques publiques.

Concrètement,
comment faire ?



À L'ÉCHELLE NATIONALE

Mettre en place des actions et des outils de prévention, de sensibilisation et d'accès aux soins pour les jeunes, qui se dérouleraient tout au long du cursus scolaire.



À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Promouvoir la sensibilisation et les actions en lien avec la santé mentale à travers des initiatives collectives et citoyennes comme des groupes de paroles, par le biais d'associations, dans des sphères formelles ou informelles.



CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE *

Renforcer la coopération transfrontalière et les instruments de l'UE dans le domaine de la santé mentale et physique en encourageant la recherche sur la santé mentale, en développant des méthodes communes de suivi et de prévention pour les territoires moins développés, et en partageant les bonnes pratiques concernant l'expansion des services de santé mentale dans les zones rurales et éloignées.

* Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil sur la création d'opportunités glociales pour les jeunes vivant dans les zones rurales et éloignées. Bruxelles, le 25 novembre 2024



CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ



MonPsy

Créée en avril 2022, la plateforme « **MonPsy** » permet aux Français-e-s de bénéficier de **huit consultations gratuites** auprès de psychologues libéraux dès l'âge de trois ans à condition d'être orienté-e par un-e médecin. Ce médecin peut être le médecin traitant du ou de la patient-e ou tout autre médecin impliqué dans son suivi (médecin hospitalier, services universitaires).



Santé sexuelle et reproductive

Depuis le 1^{er} septembre 2024, les moins de 26 ans peuvent **se faire dépister gratuitement sans ordonnance pour quatre infections sexuellement transmissibles, en plus du VIH** qui était déjà remboursé auparavant (source : projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2023).

Depuis 2022, la contraception est gratuite pour les jeunes femmes de moins de 26 ans. Les préservatifs sont également gratuits pour tous les moins de 26 ans depuis le 1^{er} janvier 2023.



CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ



FAGE

Fédération des Associations Générales Etudiantes

Le jeu "**Sexe & Chocolat**" est un jeu de questionnements et d'échange à déployer dans le cadre d'animations et de sessions de formation à la prévention. Un jeu qui sollicite les connaissances et opinions en matière d'IST entre les participant-e-s, sous l'animation du Maître du jeu et d'un-e professionnel-le de santé.





ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX

Un tiers des jeunes en Europe est en situation précaire et d'exclusion sociale. En France comme en Europe, ce constat est notamment vrai pour les jeunes étudiantes et étudiants. Par ailleurs, pour de nombreux-ses jeunes, leur situation socio-économique défavorable agit entre autres comme un obstacle à la poursuite d'études, à l'émancipation, à l'accès à l'emploi.

L'ENQUÊTE PROVOX* CE QUE PENSENT LES JEUNES

**LA MAJORITÉ DES JEUNES
DIT CONNAÎTRE LES AIDES
QUI LES CONCERNENT SOIT
56 %, CONTRE 43% DE NON.**

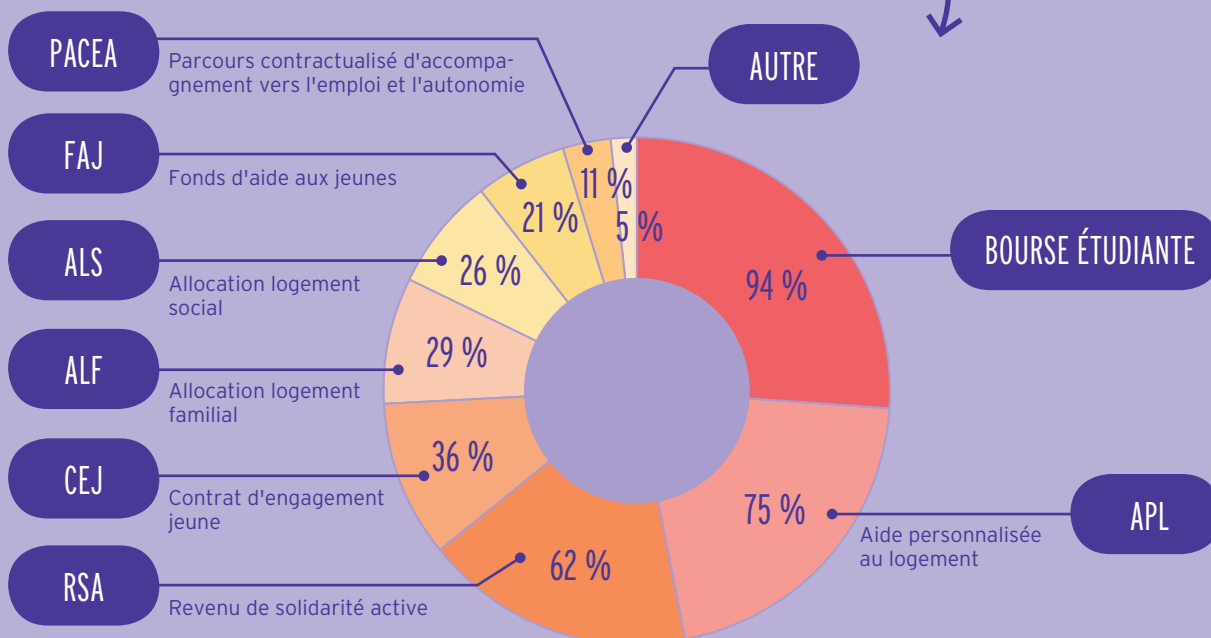


ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX



Parmi les aides sociales
les mieux identifiées
par les jeunes sondé·e·s :

- ➔ **la bourse étudiante** (94 %)
- ➔ **l'APL** (75 %)
- ➔ **le RSA** (62 %)



Cependant, **les jeunes évoquent des difficultés pour remplir certains documents administratifs, ainsi qu'un manque d'information et de connaissance des dispositifs** dans certains contextes, **notamment dans les territoires des trois océans.**

* Données issues de la phase de consultation Provox

Incohérence entre les diversités de parcours jeunes et les aides sociales, disparités territoriales dans l'accès aux droits, manque d'information : comment assurer aux jeunes le plein exercice de leurs droits en matière d'aides sociales ?



Les propositions des jeunes français·e·s

✓ Une plateforme unique d'accès aux droits

- 3 Mettre en place une plateforme numérique unique regroupant les informations et démarches pour les aides sociales à différents niveaux. La plateforme se veut accessible à tou·te·s et sera également accessible via des guichets physiques.

Concrètement, comment faire ?



À L'ÉCHELLE NATIONALE

Recenser et mettre à jour les aides disponibles pour les jeunes, sur la plateforme, par les services étatiques et décentralisés (région, département, communes) et les organismes privés.



À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Permettre la centralisation de la plateforme, et la décentralisation des compétences aux services nationaux. Il s'agira de s'assurer de l'accessibilité et de la traduction des contenus. Le financement de la plateforme se fera à échelle européenne.

✓ Un meilleur accompagnement

- 4 Création d'un parcours d'éducation et d'accompagnement, de la primaire au lycée, qui traiterait de différents sujets sociaux, citoyens et administratifs.

Concrètement, comment faire ?



À L'ÉCHELLE NATIONALE

Accompagner et former les jeunes dès la primaire sur différents sujets (citoyenneté, enjeux sociétaux, discriminations, démarches administratives). Ajouter une partie pratique caractérisée par la visite de lieux culturels et/ou institutionnels mais aussi la collaboration avec les milieux d'éducation populaire.



CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE *

Favoriser la mise en œuvre de la Garantie Jeunesse renforcée dans les zones rurales et éloignées, par exemple en cartographiant les services disponibles pour les jeunes, en comblant les lacunes grâce à des services mobiles, en ligne ou des guichets uniques.

* Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil sur la création d'opportunités locales pour les jeunes vivant dans les zones rurales et éloignées. Bruxelles, le 25 novembre 2024



CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ

✓ La Boussole des jeunes

La Boussole est une plateforme numérique permettant aux jeunes d'accéder à l'information les concernant, notamment quant à l'accès aux droits et à la formation, et de les mettre en lien avec les acteurs territoriaux/de proximité pertinents.

✓ Le réseau info-jeunes

Le réseau info-jeunes rassemble des structures labellisées par l'Etat. Il est composé du centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ), des centres régionaux d'information jeunesse (CRIJ) et de structures infrarégionales.

Chaque structure a pour rôle d'informer les jeunes au niveau local, régional et national sur tous les domaines pouvant les concerner.

✓ Jeune et citoyen -

Le guide de mes premières démarches

Jeune et citoyen est un guide pour les 15-25 ans, abordant en 10 thèmes essentiels les démarches d'autonomie, couvrant des aspects pratiques comme les démarches administratives, le financement des études, les aides au logement, l'assurance maladie, et même la lecture de la première fiche de paie. Il fournit aussi des conseils pour faire face aux discriminations, au harcèlement en ligne, et aux défis environnementaux.



CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ

✓ FAGE

La FAGE dispose d'un mailing de défense des droits : mesdroits@fage.org par lequel les étudiant·e-s peuvent avoir des renseignements ou être accompagné·e-s dans leurs démarches pour lutter contre une injustice ou une situation difficile. Elle propose également un accompagnement dans la défense des droits des jeunes et des étudiant·e-s à travers les guichets de défense des droits dans les Agoraé.

✓ Crajep Centre-Val-de-Loire

La Plateforme d'Animation des Acteurs et Actrices Jeunesse

La PAAJ est une plateforme destinée à améliorer l'accès aux droits des jeunes en facilitant le travail d'accompagnement des acteur·ice-s jeunesse (bénévoles, élu·e-s, professionnel·le-s...) en Région Centre-Val de Loire. L'outil a été développé grâce à une consultation régionale et permet depuis 2 ans de cartographier les structures par thématiques et actions, de recenser des outils, de partager des événements, etc. Elle est gratuite pour tou·te-s et permet de mettre les acteur·ice-s en réseau sur tout le territoire !

<https://www.la-paaj.fr/>





ACCÈS AUX LOISIRS

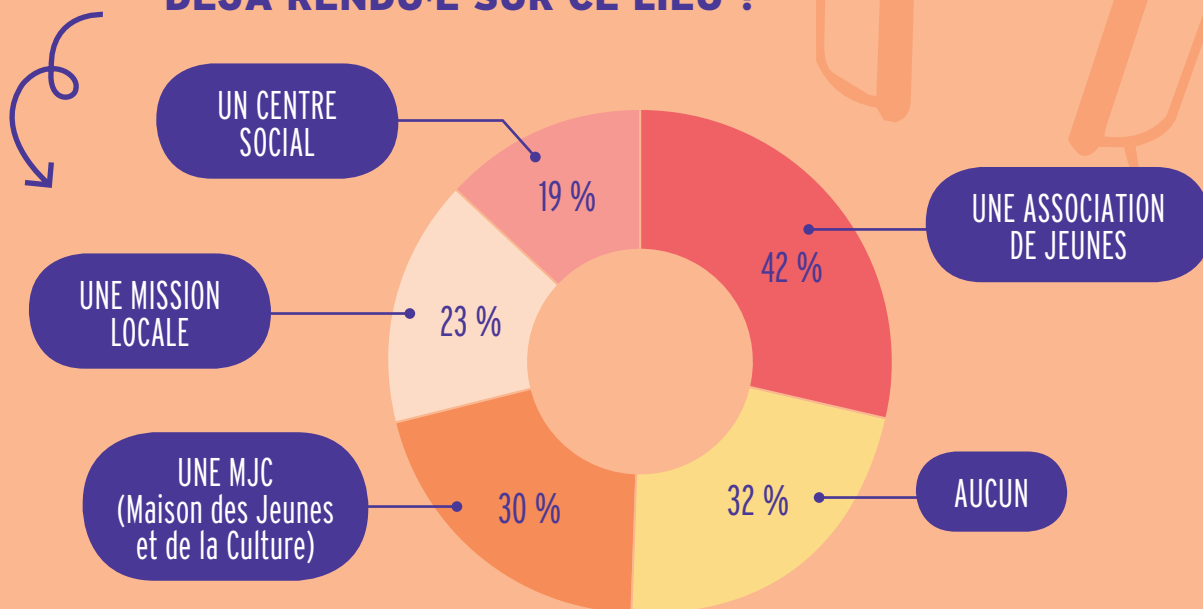


L'accès aux loisirs en tant que levier d'inclusion permet de penser les espaces, les activités et les temps informels comme lieux de rencontre pour les jeunes. Ce sont aussi des codes et des pratiques qui permettent de créer de la cohésion. La diffusion d'informations et d'opportunités par ce biais pourrait permettre de pallier un inégal accès à l'information et aux droits pour les jeunes.



L'ENQUÊTE PROVOX* CE QUE PENSENT LES JEUNES

AU COURS DE VOTRE VIE, VOUS ÊTES-VOUS DÉJÀ RENDU·E SUR CE LIEU ?



Certain·e·s jeunes ont identifié des lieux qui permettent de favoriser l'inclusion et qui sont efficaces comme **les MJC** (Maison des Jeunes et de la Culture)

Ces espaces leur permettent de réaliser des projets musicaux, culturels ou associatifs.

LE MANQUE D'ACCÈS AUX LOISIRS IDENTIFIÉ COMME UN OBSTACLE À LA PLEINE INCLUSION

Cependant, lors de la consultation, certain·e·s jeunes originaires des trois océans plus particulièrement, ont identifié le manque d'accès aux loisirs comme un obstacle à la pleine inclusion. Ils-elles ont expliqué qu'il y a un manque d'accès à des structures et des lieux de rassemblement pour les jeunes, tels que des fast food, des cinémas, des boîtes de nuit.



* Données issues de la phase de consultation Provox

Manque d'infrastructures de sociabilité et de loisirs, inégal accès aux infrastructures existantes : comment permettre aux jeunes d'avoir accès à des espaces où se retrouver et pratiquer des activités de loisir ?



Les propositions des jeunes français·e·s

✓ Une plus grande offre de loisirs

- 5 Adapter l'offre de loisirs à la demande et aux besoins des jeunes afin de leur permettre d'avoir accès aux loisirs de leur choix.

Concrètement, comment faire ?



À L'ÉCHELLE NATIONALE

Rendre accessibles et gratuites les infrastructures existantes (salles polyvalentes, établissements scolaires, complexes sportifs et centres socio-culturels).



À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Dédier un programme de financement européen pour améliorer l'attractivité et l'accessibilité des loisirs pour tou-te-s les jeunes.

✓ Des loisirs au sein de l'éducation formelle

- 6 Créer une instance dans les établissements scolaires réunissant les partenaires socio-culturels, l'équipe pédagogique, les délégué·e·s élèves et les parents afin d'intégrer l'offre non-formelle de loisirs au sein des structures de l'éducation formelle et réduire les inégalités de chance.

Concrètement, comment faire ?



À L'ÉCHELLE NATIONALE

Redynamiser et aménager le programme scolaire en y intégrant 2h/semaine de rassemblement collectif avec un·e référent·e socio-éducatif·ve faisant le lien entre les partenaires sociaux et les établissements scolaires. Ce poste sera financé par l'Etat.



CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE *

Soutenir davantage la collaboration intersectorielle entre les infrastructures locales de qualité en matière d'éducation, de formation, de services sociaux, de soins de santé, de culture, de prise en charge des jeunes, de travail de jeunesse, de sport et de loisirs dont les jeunes vivant dans les zones rurales et éloignées peuvent bénéficier, afin de garantir des conditions équitables de développement personnel et de bien-être dans leur contexte. Favoriser également l'accessibilité physique et numérique à ces infrastructures et services associés.

* Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil sur la création d'opportunités locales pour les jeunes vivant dans les zones rurales et éloignées. Bruxelles, le 25 novembre 2024



CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ

✔ Pass Sport

Le pass Sport est une aide 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive, dans un club ou dans une salle de sport.

✔ DiscoverEU

Erasmus+ est le programme de l'Union Européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

Le dispositif **DiscoverEU** offre aux jeunes âgé-e-s de 18 ans la possibilité d'acquies une expérience de voyage individuelle ou collective de courte durée dans toute l'Europe par chemin de fer ou par d'autres modes de transport si nécessaire. Dans le cadre de l'action pour l'inclusion de **DiscoverEU**, les organisations de jeunes peuvent bénéficier d'un soutien pour mener à bien des projets permettant aux jeunes ayant moins d'opportunités de par-

ticiper à **DiscoverEU** sur un pied d'égalité avec leurs pairs.

Pour toute question ou demande d'information : discovereu@service-civique.gouv.fr

✔ Découvrir le monde

La nouvelle version du site « Découvrir le monde » est disponible.

Il rend accessible :

- une information centralisée, adaptée au profil et aux besoins des jeunes
- des outils, ressources et témoignages pour donner aux jeunes envie de tenter l'aventure
- un moteur de recherche pour trouver en moins d'une minute le programme de mobilité qui convient à leur âge, leur situation (étudiant-e, élèves, en recherche d'opportunité, etc.), et leurs souhaits (durée et zone souhaitées de mobilité).

<https://www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr>



CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ

✔ Scouts et Guides de France

Les camps Découverte sont des séjours de scoutisme organisés spécifiquement pour des jeunes ayant peu d'accès aux vacances et aux loisirs. Ils permettent de vivre un temps de respiration dans la nature et sont co-construit avec des partenaires associatifs qui accompagnent des jeunes ou des familles en situation de précarité.

✔ Eclaireuses éclaireurs de France

Marchepied est un projet régional des EEDF, association de scoutisme laïque, qui cherche à ouvrir le scoutisme à des enfants pris en charge par l'aide sociale à l'enfance et/ou des enfants et adultes en situation de handicap ou de vulnérabilité. Marchepied propose un parcours personnalisé et progressif vers l'inclusion tout en accompagnant nos adhérents vers des pratiques plus inclusives.

✔ FAGE

Le projet **Un Bus Un Campus** en partenariat avec l'UCPA permet à des étudiant-e-s en situation de précarité de partir en vacances à moindre coût.

✔ Les ateliers upcycling by Youth ID

Tu viens, tu rénoves des vêtements abimés et tu apprends des techniques de couture pour faire des créations, uniques qui te ressemblent, avec une playlist qui détend. Tu peux ramener un pantalon à toi ou alors, tu prends ceux du stock. Et à la fin au choix soit tu repars avec ta pièce, soit tu en fais don à l'asso !

Plus d'info et prochains ateliers sur l'instagram [@youthid.tour](https://www.instagram.com/youthid.tour)



ACCÈS À LA FORMATION ET AUX OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

∨

L'accès à la formation, aux études supérieures et à des environnements d'apprentissage de qualité sont des facteurs de discriminations subies par les jeunes. L'accès à l'information et aux stratégies d'orientation est souvent entravé pour les jeunes moins avantagé-e-s.

∩

L'ENQUÊTE PROVOX* CE QUE PENSENT LES JEUNES

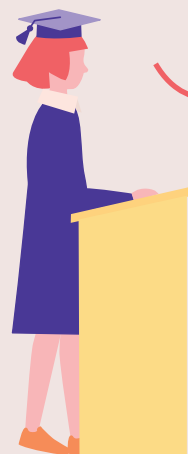


Le système
éducatif français
engendre des frais
annexes

La majorité des jeunes sondé·e·s souligne qu'en France, le **système éducatif** est « gratuit » mais **engendre des frais annexes** difficiles à assumer pour les plus précaires.

- les problèmes financiers
- les situations de précarité
- le milieu social d'origine

ont été clairement identifiés comme **UN FREIN À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ** dans le système primaire, secondaire ou supérieur.



Selon les jeunes sondé·e·s, pour un·e jeune en situation de précarité, **LES DOMAINES LES PLUS DIFFICILES D'ACCÈS SONT :**



Ils·elles estiment que pour les moins favorisé·e·s d'entre eux·elles, il sera toujours plus difficile d'avoir accès aux études supérieures.



1. LES ÉTUDES SUPÉRIEURES



2. UN LOGEMENT



3. UN SALAIRE DÉCENT



4. UN PREMIER EMPLOI



5. DES SOINS

* Données issues de la phase de consultation Provox

Disparités territoriales dans l'offre de formation, manque d'accompagnement dans l'orientation : comment assurer l'égalité des opportunités pour tou-te-s, partout ?



Les propositions des jeunes français·e·s

✓ Parier sur l'insertion et le mentorat

- 7 Créer un poste de « référent insertion » au sein de chaque collège et lycée de France, appuyé de la création d'un réseau de mentorat national et européen afin d'accompagner les collégien-ne-s et lycéen-ne-s.

Concrètement, comment faire ?



À L'ÉCHELLE NATIONALE

Proposer, plusieurs fois dans l'année, des ateliers pratiques d'entrée dans la vie active, en groupe, avec pour sujet notamment comprendre une fiche de paie, demander le chômage, déclarer ses revenus pour les impôts...



À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Créer une plateforme numérique de mentorat européen. Des référent-e-s seraient responsables du bon fonctionnement de la plateforme.

✓ Un processus de recrutement non-discriminant

- 8 Encadrer légalement le processus de recrutement pour favoriser l'égalité à l'embauche.

Concrètement, comment faire ?



À L'ÉCHELLE NATIONALE

Créer un cadre d'embauche fournissant une grille de compétences à laquelle les chercheur-se-s d'emploi peuvent se référer. Anonymiser obligatoirement les dossiers de candidature.



À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Inciter à sensibiliser aux bonnes pratiques et la reconnaissance de toutes les compétences, en valorisant celles acquises au cours d'expériences associatives, de stage d'étude, de volontariat, hors parcours professionnel.



CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE *

Renforcer la coopération intersectorielle dans le domaine de l'éducation et de la formation formelles et non formelles, en mettant davantage l'accent sur le perfectionnement et le développement des ressources humaines, l'amélioration des conditions de travail, ainsi que sur l'augmentation de la disponibilité et de l'accès aux infrastructures et équipements pour les institutions éducatives et de formation dans les zones rencontrant les plus grandes difficultés.

* Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil sur la création d'opportunités locales pour les jeunes vivant dans les zones rurales et éloignées. Bruxelles, le 25 novembre 2024



CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ

✓ Le Contrat d'engagement jeune et le Contrat d'engagement-jeune en rupture

Le Contrat d'engagement jeune, qui remplace la Garantie jeunes depuis mars 2022, s'inscrit dans le cadre de la « garantie jeunesse » européenne.

Le « Contrat d'engagement jeune » propose un parcours d'accompagnement personnalisé de 6 à 12 mois, par une antenne France Travail ou de la mission locale, qui comprend un programme hebdomadaire de 15 à 20 heures et pouvant donner lieu à une allocation jusqu'à 500 euros par mois selon les ressources du jeune. Ce dispositif se décline en un volet « jeunes en rupture », pour lequel des structures spécifiques sont choisies.

✓ Les formations des EPIDE

Il existe en France un réseau d'établissements pour l'insertion et l'emploi (EPIDE) s'adressant aux jeunes NEET âgés de 17 à 25 ans. Ce réseau propose un parcours de 8 mois en internat et constitué d'ateliers adaptés, d'un accompagnement par un-e conseiller-e en insertion professionnelle, et une rémunération de 460 euros mensuels. L'EPIDE a la particularité de proposer une prime de 60 euros mensuels aux jeunes aboutissant leur parcours.

✓ Le contrat d'autonomie

Les jeunes issus de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) peuvent bénéficier d'un contrat d'autonomie. Le département, par ce contrat, s'engage à assurer l'accès du jeune à un hébergement ou logement et à l'accompagnement dans des démarches d'accès à l'éducation, à la formation et aux droits. Ce contrat, ciblant initialement les 18-21 ans, peut désormais être prolongé après 21 ans.

✓ OFQJ

Office franco-québécois pour la jeunesse

L'OFQJ dispose d'un **programme de stage (de 2 à 6 mois) au Québec pour les demandeur-euse-s d'emploi**. Ce programme, développé en partenariat avec France Travail, permet aux jeunes de 18 à 35 ans de conserver leurs indemnités chômage (ARE) pendant six mois maximums. S'ils ne sont pas indemnisés par France Travail, des aides financières de mobilité pourront être attribuées notamment dans le cadre de nos conventions régionales.

Notre contact sur ce programme est Raphaëlle Gillé : rgille@ofqj.org

Aussi, l'OFQJ propose des services ci-viques à l'international (de 6 à 12 mois).



CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ

✓ FAGE

Le projet What's the Fac vise à **déconstruire les représentations des collégien-ne-s et des lycéen-ne-s afin de lutter contre l'autocensure** et ainsi démocratiser l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur. Cela passe bien entendu par une amélioration qualitative et quantitative de l'information et de la connaissance des études secondaires et supérieures, mais également par une démarche d'éducation populaire.

✓ CIDJ / INCUB'JEUNES

Le CIDJ (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse) a mis en place le premier Incub'jeunes pour **accompagner**

les entrepreneur-se-s en herbe. Pour permettre aux plus jeunes de s'investir, nous avons développé un volet spécifique : l'hackathon - 1 journée pour piloter un projet citoyen, culturel, solidaire, de quartier, d'orientation ou de mobilité.

✓ Handisync

Handisync est une application conçue pour **aider les personnes en situation de handicap à trouver du travail**. Des outils tels que la création et la personnalisation de CV, les simulations d'entretiens et la formation (prise de parole, rédaction de CV, lettre de motivation) sont disponibles en ligne ou en présentiel.



FAVORISER LE RÔLE DES TRAVAILLEUR·SE·S DE JEUNESSE

∨

L'éducation populaire joue un rôle clé dans l'inclusion des jeunes, notamment en proposant des alternatives d'apprentissage et de développement personnel. Les actrices et acteurs de l'éducation populaire doivent avoir les moyens d'accompagner au mieux les jeunes, tout en étant sensibilisé·e·s aux différentes expressions de leurs identités.

∩

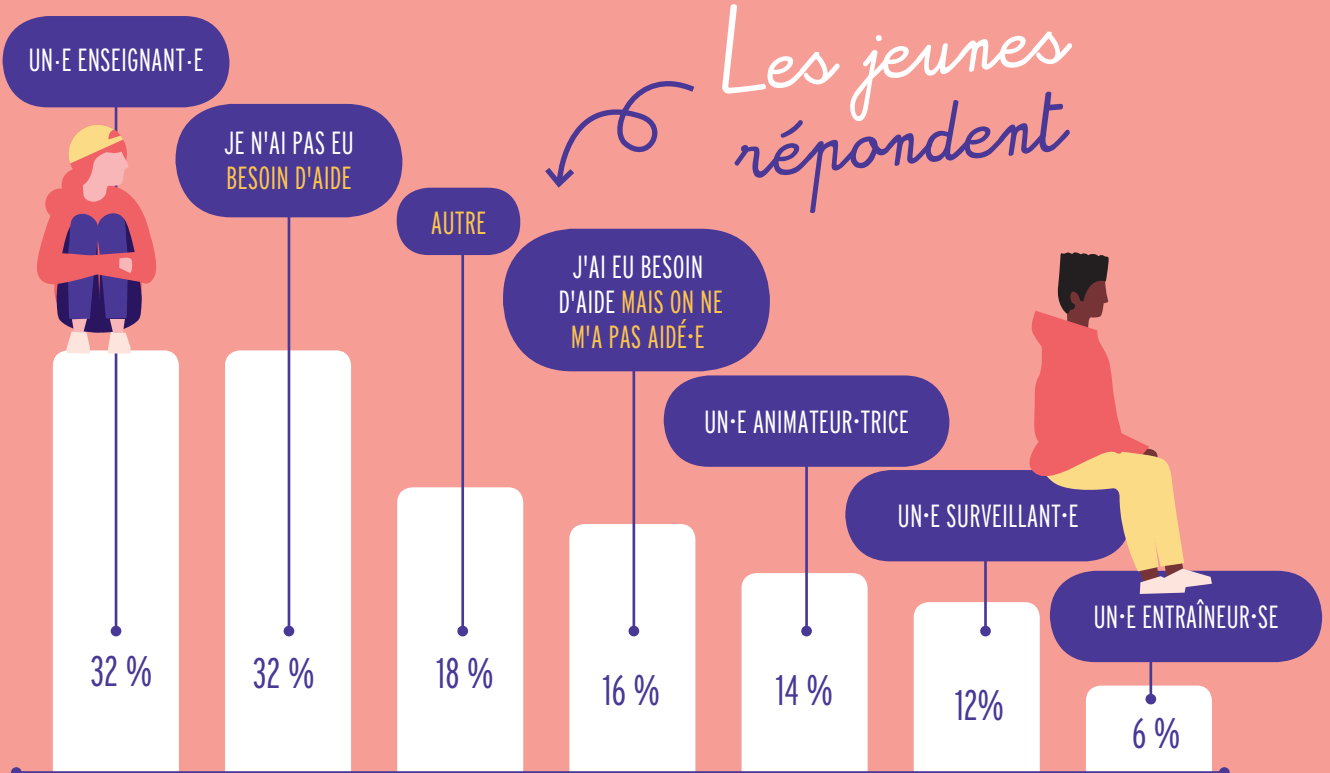
L'ENQUÊTE PROVOX* CE QUE PENSENT LES JEUNES

Pour
90 %

des jeunes sondé·e·s, le rôle des travailleurs et travailleuses de jeunesse est primordial pour garantir l'inclusion de tou·te·s les jeunes.



**LORSQUE VOUS EN AVEZ-EU BESOIN (D'UNE AIDE),
AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ AIDÉ PAR ?**



Cependant, les jeunes expriment le besoin que **les travailleurs et travailleuses de jeunesse soient sensibilisé·e·s et mieux formé·e·s à certaines caractéristiques (handicap, genre)** afin de mieux répondre aux besoins des jeunes et pouvoir mieux les accompagner.

* Données issues de la phase de consultation Provox

Comment intégrer les travailleur·se·s de jeunesse et l'éducation populaire en général, dans les dispositifs éducatifs d'accompagnement des jeunes?



Les propositions des jeunes français·e·s

✓ Une collaboration accrue entre éducation formelle et non-formelle

- 9 Favoriser la collaboration entre les travailleur·se·s de jeunesse et l'éducation nationale pour capitaliser sur les compétences socio-éducatives.

Concrètement, comment faire ?



À L'ÉCHELLE NATIONALE

Généraliser des temps de rencontre avec les associations du territoire.



À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Favoriser la mobilité des travailleur·se·s de jeunesse pour regrouper les bonnes pratiques.

✓ Une prise en charge de formations à l'inclusion

- 10 Assurer des formations relatives à l'inclusion dans la formation initiale et continue, notamment en termes de financement.

Concrètement, comment faire ?



À L'ÉCHELLE NATIONALE

Permettre la formation à l'inclusion dans la formation continue et la rendre obligatoire afin de la mettre en lien avec les défis actuels. Reconnaître ces formations sur France Compétence et les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles).



À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Favoriser le partage de connaissances ainsi que les échanges de bonnes pratiques. Augmenter le financement des formations des travailleur·se·s de jeunesse. Promouvoir les espaces collaboratifs à travers des ressources et outils mis à disposition.



CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE *

Augmenter le financement, le renforcement des capacités et d'autres formes de soutien pour permettre aux éducateurs de s'engager dans l'apprentissage tout au long de la vie sur les sujets suivants : inclusion des jeunes ayant moins d'opportunités ; valorisation de la diversité des jeunes ; création d'espaces sûrs pour partager et apprendre avec et par les jeunes issus de divers horizons ; et approches d'enseignement et d'apprentissage personnalisées centrées sur les jeunes.

* Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil sur la création d'opportunités locales pour les jeunes vivant dans les zones rurales et éloignées. Bruxelles, le 25 novembre 2024



CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ

✓ Le Ministère de la jeunesse

Le Ministère en charge des questions de jeunesse a publié un manuel à l'attention des animateur·ice·s et éducateur·ice·s sportif·ve·s sur l'accompagnement à la vie relationnelle, sexuelle et affective - Education à la sexualité et prévention des violences sexuelles.

Disponible sur le site jeunes.gouv.fr

✓ OFQJ

A travers le programme Engagement citoyen, l'OFQJ propose des mobilités courtes au Québec mais aussi en France et en francophonie sur des sujets en lien avec l'engagement (défense des droits et libertés, égalité femme-hommes, lutte contre le dérèglement climatique, ESS, etc.). Ces projets sont ouverts aux professionnel·le·s du secteur, acteur·ice·s de jeunesse ou bénévoles engagé·e·s, toujours de 18 à 35 ans.



CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ

✓ Crajep Centre-Val-de-Loire

Des recommandations pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles en ACM (Accueil collectif de mineurs).

En 2023, une étude sur les VSS en ACM a été menée par plusieurs associations et chercheur·euse·s de la Région Centre-Val de Loire. Les résultats ont montré un réel besoin d'information des professionnel·le·s de l'animation encadrant les enfants et les jeunes, plus de 70 % d'entre elle·eux ne connaissant pas les procédures en cas de VSS. L'étude a permis de recenser des pistes pour améliorer l'identification des VSS et la prise en charge des personnes les subissant, ces recommandations étant amenées à s'étoffer avec le travail des acteur·ice·s engagé·e·s qui poursuivent la réflexion.





COMBATTRE LES ATTITUDES ET LA CULTURE DISCRIMINATOIRES

Les jeunes sont particulièrement exposé·e·s aux discriminations systémiques, notamment par un effet de temporalité qui décuple les risques : premier accès au logement, premier accès à l'emploi, poursuite d'études supérieures pour certain·e·s etc. Il existe néanmoins différentes formes de discriminations qui peuvent se cumuler.

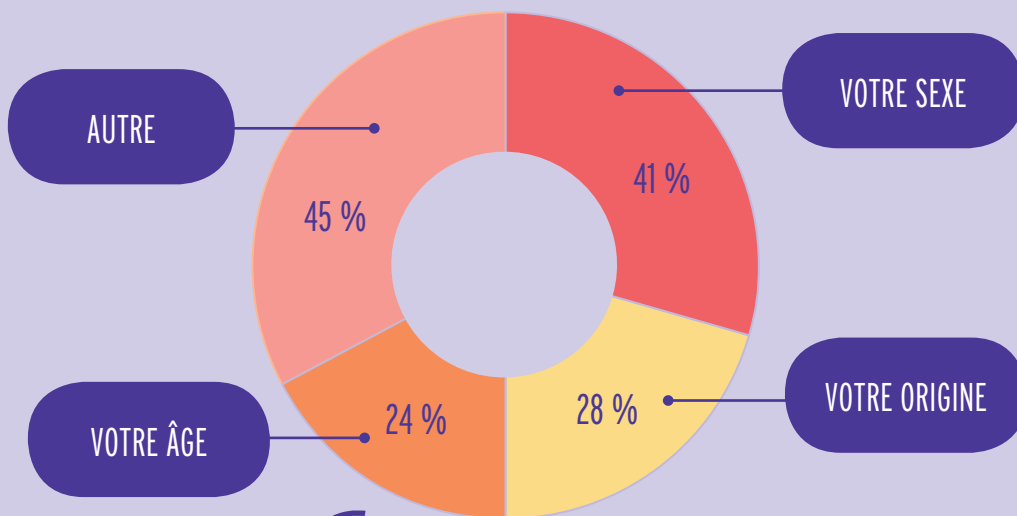
L'ENQUÊTE PROVOX* CE QUE PENSENT LES JEUNES



44%

des jeunes ayant répondu au sondage Provox estiment avoir déjà été **DISCRIMINÉ·E·S** au cours de leur parcours.

SI OUI, ÉTAIT-CE EN LIEN AVEC ?



Parmi les raisons évoquées, presque la moitié des réponses renvoie à des raisons autres que le sexe (41,3%), l'origine (27,6%) et l'âge (24,1%) telles que **LE HANDICAP ET L'APPARENCE PHYSIQUE.**



* Données issues de la phase de consultation Provox

Stéréotypes intégrés dès le plus jeune âge, manque de représentation des jeunes dans les instances décisionnelles, racisme et discriminations systémiques, comment lutter contre ces représentations défavorables aux impacts réels ?



Les propositions des jeunes français·e·s

✓ Une meilleure représentation et prise en compte dans les instances décisionnelles

- 11 Garantir l'effectivité de la représentation des jeunes dans les espaces décisionnels et la réelle prise en compte de leurs apports dans les espaces consultatifs, à travers une modification de la réglementation applicable.

Concrètement, comment faire ?

À L'ÉCHELLE NATIONALE

Assurer la mise en œuvre de la réglementation existante par l'évaluation et le contrôle. Créer des réglementations assurant un quota de représentation jeune dans les instances décisionnelles.

À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Financer des structures de jeunesse et des projets en faveur de la formation et l'éducation à l'engagement et à la participation politique.

✓ Des programmes scolaires adaptés

- 12 Adapter les programmes scolaires pour les rendre plus inclusifs afin de sensibiliser à la diversité.

Concrètement, comment faire ?

À L'ÉCHELLE NATIONALE

Rendre le parcours éducatif inclusif et l'accès aux savoirs universel.

À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Mettre en avant et rendre accessible l'information quant aux programmes européens liés aux jeunes (Erasmus+, Corps Européen de Solidarité (CES)...).



CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE *

Mettre en place des politiques visant à démanteler la discrimination systémique, les préjugés inconscients, les attitudes hostiles et à encourager un apprentissage continu sur toutes les formes de diversité ainsi qu'un désapprentissage des préjugés. De telles politiques devraient être co-développées avec des jeunes ayant des expériences vécues pertinentes dans tous les domaines.

* Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil sur les résultats du 10^e cycle du Dialogue Jeunesse de l'UE, Bruxelles, le 25 novembre 2024



CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ

- ✓ En France, la loi prohibe une discrimination liée aux critères suivants : âge, sexe, origine, situation de famille, orientation sexuelle, mœurs, caractéristiques génétiques, appartenance vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race, apparence physique, handicap, état de santé, patronyme, opinions politiques, convictions religieuses, activités syndicales. De plus, l'existence du Défenseur des droits, assure une autorité administrative indépendante instituée en 2011.
- ✓ **Agence Erasmus+ France**
Dans le cadre de la stratégie Inclusion et Diversité (SALTO-YOUTH 2021-2027), l'Agence Erasmus+ France Jeunesse &

Sport a mis en place en 2024 un groupe de suivi national axé sur les priorités suivantes :

- **Territoires** : Zones rurales, quartiers prioritaires
- **Publics** : Jeunes NEETs, santé et handicap, réfugiés et migrants, lutte contre les discriminations

Composé d'une cinquantaine de membres, ce groupe associe des expert·e·s et grands réseaux nationaux pour renforcer l'inclusion et l'accès aux ressources pédagogiques, en particulier celles de SALTO I&D, disponibles en français sur le site de l'Agence.

<https://www.erasmusplus-jeunesse.fr/>



CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ

- ✓ **RNJA**
Réseau National des Juniors Associations
De 2022 à 2024, le RNJA et les jeunes engagé·e·s associatif·ves élu·es au sein de son Conseil d'administration ont lancé **le projet Inclu'JA (3 éditions), un projet de participation sur le sujet de l'inclusion**, visant à répondre à deux besoins identifiés par les jeunes du réseau dans le Livre blanc, document de plaidoyer du RNJA : un besoin de sensibilisation et de formation aux discriminations liées aux identités de genre ; et la valorisation des projets de Juniors Associations portant sur cette thématique.
- ✓ **Scouts et Guides de France**
Les Scouts et Guides de France ont développé plusieurs outils éducatifs à destination des jeunes mais aussi des adultes.

Parmi eux, **le jeu Non Mais Genre !**, un outil d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle à destination des jeunes qui questionne notamment les stéréotypes de genre. **Le jeu Total Respect**, encourage les jeunes à réfléchir sur leurs comportements afin de les rendre bienveillants.

Cet outil participe à un meilleur vivre ensemble au sein des groupes de jeunes. **Le jeu Les équipes de la Diversité**, permet aux adultes de l'association de réfléchir à l'accueil de la diversité et à dépasser leurs préjugés et stéréotypes. Ces outils sont disponibles sur le site laboutiqueduscoutisme.com et sont pensés pour être utilisés dans différents contextes (écoles, centre de loisirs, associations d'éducation populaires etc).

- ✓ **ANESTAPS**
Organisation représentative des jeunes dans le champ du sport et de l'animation
En 2023, l'ANESTAPS a décidé de répondre à deux problématiques : **le manque de place donnée à la parole des jeunes et la lutte contre les discriminations dans le sport**. Pour cela, des Educathons ont été organisés ! Ce sont des événements d'éducation populaire, qui rassemblent des jeunes de tous horizons ainsi que des acteur·rice·s et expert·e·s pour échanger et co-construire des recommandations concrètes sur la lutte contre les discriminations dans le sport. Un livrable a été rédigé à la suite de ces événements.

GROUPE NATIONAL DE TRAVAIL



N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE CNAJEP,
coordinateur du Dialogue UE
Jeunesse en France

*Pour toute
information*

par courriel :
dialogue.structure@cnajep.asso.fr

ou par téléphone :
06.33.30.36.99



Ce Manuel est issu des travaux portés dans le cadre de la campagne Provox entre juillet 2023 et décembre 2024. Les réflexions portées au niveau national ont permis de contribuer au Dialogue des jeunes avec l'UE.



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

Ce projet a été co-financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteure et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.



**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Ce projet a été co-financé par le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative. Si celui-ci a été impliqué dans l'ensemble de la dynamique Provox, le document présent ne reflète pas une position officielle de celui-ci.

Le présent document contient des extraits ou des mentions de textes législatifs. Nous vous rappelons que seules les versions publiées dans les journaux officiels français et européens font foi.

*Pour en
savoir plus*



Rendez-vous sur notre site : www.provox-jeunesse.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux :

@ProvoxJeunesse
 @ProvoxJeunesse
 @Provox_insta
#provox #dialoguestructure






PROVOX

Provox, c'est quoi ? C'est la déclinaison française du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse qui permet un dialogue entre jeunes et décideur-se-s pour la conception, la mise en place, le suivi et l'évaluation des politiques européennes de jeunesse. En France, c'est le Cnajep, en tant que Conseil National de la Jeunesse, qui déploie ce dialogue avec des campagnes qui durent 18 mois. Nous sommes actuellement dans la 10^e campagne.

Pour en savoir plus

Rendez-vous sur notre site : www.provox-jeunesse.fr

Suivez-nous :

 @ProvoxJeunesse
 @ProvoxJeunesse
 @Provox_insta
#provox #dialoguestructure

Contact : dialogue.structure@cnajep.asso.fr